

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des BTS Blancs auront lieu pendant le temps de formation dans les conditions réelles de l'Examen Final.

Durant la formation, les étudiants en initial réalisent un stage. Tandis que les étudiants en apprentissage réalisent une alternance. Ces expériences, leur permettent d'acquérir et/ou d'approfondir leurs compétences professionnelles en situation réelle de travail et d'améliorer leur connaissance du milieu professionnel et de l'emploi.

Les dossiers des épreuves E6.1 et E6.2 recensent l'ensemble des situations professionnelles, réelles ou simulées, rencontrées par l'étudiant au cours de sa formation. Il décrit les situations, les compétences mobilisées et les productions associées. Pour l'évaluateur de l'Examen Final, les dossiers professionnels servent de support à l'évaluation du niveau de maîtrise des compétences professionnelles du candidat lors des épreuves E6.1 et E6.2.

L'examen final est organisé par l'Éducation nationale et se déroulera en fin de deuxième année de BTS dans un établissement public.

COEFF  
4

**E1**

### CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Écrit 3h

COEFF  
4

**E2**

### LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

- Sous-épreuve E2.1 : Compréhension de l'écrit et expression écrite : Écrit
- Sous-épreuve E2.2 : Compréhension de l'oral : Oral 20 min

COEFF  
4

**E3**

### ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

Écrit 3h

COEFF  
6

**E4**

### CONDUITE DU PROJET IMMOBILIER DU CLIENT EN VENTE ET/OU LOCATION

Écrit 3h

COEFF  
6

**E5**

### ADMINISTRATION DES COPROPRIÉTÉS ET L'HABITAT SOCIAL

Écrit 3h

COEFF  
6

**E6**

### CONSTRUCTION D'UNE PROFESSIONNALITÉ IMMOBILIÈRE DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Sous-épreuve U6.1 : Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique : Écrit 2h
- Sous-épreuve U6.2 : Construction d'une professionnalité dans l'immobilier : Oral 30 min

COEFF  
1

**EF1**

### LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE B (FACULTATIF)

Oral 20 min